

Le Mans, le 06 Janvier 2017



Compte rendu de la réunion du 06 janvier 2017 du bureau de la section volley-ball de l'UDSLL

Présents Membres du bureau:

Nicolas GASNIER, Eric DANGLETERRE, Françoise CAVALERIE – Anthony CHANCEREL – Philippe JANVIER – Stéphane METAIS – Franck THEROUX- Claude CASSON - Bruno IMBERT – Daniel LEJEUNE – Vincent DUMONT

Les membres du bureau se sont réunis le Vendredi 06 Janvier à 19h Hôtel « Alizéa » zone nord.

1. **Bilan championnat phase aller**

Tous les matchs de la phase aller ont été joués

2. **Licences**

- L'association compte 206 licenciés (156 licences enregistrées au 21 septembre)
- Lors de la prochaine AG, rappeler la procédure pour enregistrer une nouvelle demande de licence

3. **Assurance**

- Penser à envoyer l'imprimé IA sport + à Françoise pour les licences demandées en cours d'année. Le document vierge est en ligne sur le site. Penser également à renseigner le site.

- Tous les évènements liés à un match doivent être stipulés sur la feuille de match (case observations) par exemple : blessure, casse de matériel personnel,...

4. Parigné Corsaire

Suite aux manquements à la réglementation, et après plusieurs rappels, il a été décidé d'appliquer 1 pénalité à l'équipe Parigné Corsaire (comme le stipule le règlement). Sanction qui a été expliquée au capitaine de l'équipe et approuvée par les membres du bureau.

5. Certificat médical

Un ajustement a été opéré par le décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport. Cette réforme vous sera expliquée lors de l'AG de fin de saison

6. Site Internet

- Le site fonctionne bien. Ne pas hésiter à faire remonter tout problème.
- Facture des frais de fonctionnement à régulariser
- 2 équipes utilisent encore le mail pour la saisie de la feuille de match sur l'ensemble des équipes

7. Challenge Alain Mottier

- Rappel des dates de début du challenge Alain Mottier
 - Date de début 21 Mars
 - Date de finale : vendredi soir 12 Mai (éventuellement) sinon le lundi soir 15 Mai
- Un buffet sera organisé après la finale
- Concernant les demandes de licences pour les nouveaux joueurs, il faudra inscrire le joueur sur le site, comme pour le championnat. Un mail sera envoyé aux responsables d'équipe leur expliquant la démarche
- Carte cadeaux : pas de changement sur le montant et seront achetées à Auchan
- Franck va envoyer un mail aux équipes loisirs pour savoir si elles veulent participer au challenge

Infos Diverses

- Session arbitrage de Novembre : 14 participants. Une animation remarquable des 2 sessions. Philippe COMBE sera remercié lors de l'AG de fin de saison. Françoise va organiser un petit quizz sur l'arbitrage (5 questions max)
- Remboursement d'une partie de l'achat d'une place pour assister à un match de volley: Seuls 2 membres ont bénéficié de la prise en charge par l'association depuis le mois de septembre
- L'assemblée Générale de l'UNSLL aura lieu le 28 Janvier 2017 à Paris. L'UDSLL 72 ne sera pas représentée.
- Il a été évoqué l'achat d'un manomètre de pression pour les ballons pour toutes les équipes. Dans l'attente du devis et une décision sera prise.
- Prochaine date de l'AG le 20 Mai ou 20 juin, en fonction de la dispo de la salle et des membres du bureau (Anthony doit se renseigner pour la salle)

Fin de la réunion : 21h00

Le secrétaire :
DUMONT Vincent